

Aurillac 30 Mai 1922.



Monsieur le Préfet,

Monsieur Daguzon Emile,
domicilié à Aurillac, avenue de
la République 150, né le 28 ^{Oct}
1856 à Utrac, Cantal, sollicite
la délivrance d'un passe port pour
se rendre à Evilar, canton de
Bienne - Suisse - pour y séjourner
huit jours environ. - Tout de
sorte de France - Pontarlier. -

Monsieur Daguzon Emile
se rend à Evilar pour y voir
son petit fils Jean Courbaize

Veuillez agréer, Monsieur le
Préfet l'assurance de ses sentiments
respectueux

E. Daguzon

Fournir à Monsieur le Préfet chef Centre avec
avis favorable Aurillac le 31. 5. 22 1922



Le Commissaire de Police,
Drapier

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M. Jaquezou Guille
profession de propriétaire
Qualité de père de famille
demeurant à Aurillac
allant à Excar (Espagne)
âgé de 66 ans taille d'un mètre 70 cent^{es}
cheveux gris front éc. put.
sourcils chât. yeux bleus
nez droit bouche moyn.
barbe " menton roux
visage roux teint roux

SIGNES PARTICULIERS

"

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac le 31 mai
mil ~~luis~~ sept quatre vingt deux
Signature des témoins Signature du porteur

E. Jaquezou

N^o 41 du Registre

Vertical stamp or signature on the right margin.